

Arrêté fédéral sur l'aide financière à la fondation suisse de la Bibliothèque pour tous

du 24 janvier 1991

*L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le message du Conseil fédéral du 28 février 1990¹⁾,
arrête:*

Article premier Aides financières annuelles

La Confédération alloue, de 1992 à 1995, des aides financières à la fondation suisse de la Bibliothèque pour tous. Ces aides se montent au maximum à:

- 1 600 000 francs, en 1992,
- 2 000 000 de francs, en 1993,
- 2 000 000 de francs, en 1994,
- 2 000 000 de francs, en 1995.

Art. 2 Aides financières uniques

La Confédération alloue des aides financières uniques à la fondation d'un montant maximum de:

- a. 1,3 million de francs pour l'informatisation de l'exploitation;
- b. 890 000 francs pour la création d'une bibliothèque centrale de la Suisse alémanique à Soleure.

Art. 3 Surveillance

La fondation suisse de la Bibliothèque pour tous soumet chaque année pour approbation son budget, son rapport et son compte annuel au Département fédéral de l'intérieur.

Art. 4 Dispositions finales

¹ Le présent arrêté, qui est de portée générale, est sujet au référendum facultatif.

² Il entre en vigueur le 1^{er} janvier 1992 et a effet jusqu'au 31 décembre 1995.

¹⁾ FF 1990 I 1457

Conseil des Etats, 24 janvier 1991

Le président: Affolter

La secrétaire: Huber

Conseil national, 24 janvier 1991

Le président: Bremi

Le secrétaire: Anliker

Date de publication: 5 février 1991¹⁾

Délai d'opposition: 6 mai 1991

33491

¹⁾ FF 1991 I 224

Arrêté fédéral sur l'aide financière à la fondation suisse de la Bibliothèque pour tous du 24 janvier 1991

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1991
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	04
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.02.1991
Date	
Data	
Seite	224-225
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 432

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.